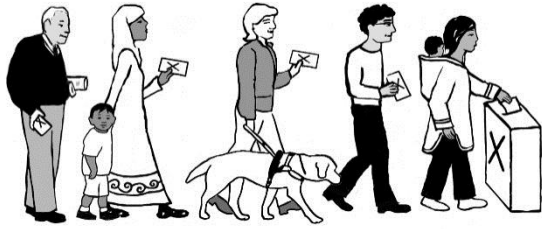


Aider les sans-abri à voter



Élections municipales du 27 octobre 2014

Qui peut voter?

Tous les citoyens canadiens et citoyennes canadiennes âgés d'au moins 18 ans sont admissibles au vote dans la municipalité où ils vivent.

Pour voter, il faut montrer une preuve de son nom et de sa résidence.

Vous n'avez pas de domicile fixe? Pas de problème.

Comme adresse, vous pouvez donner l'endroit où vous êtes allé dormir ou manger le plus souvent au cours des cinq semaines précédentes. Ça peut être un refuge ou un programme de jour. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire *Affidavit de résidence* (en pièce jointe).

Vous pouvez télécharger ce formulaire sur makingvotescount.ca/resources, le remplir et l'apporter quand vous allez voter. Ou on peut vous fournir le formulaire au lieu de scrutin. Assurez-vous d'apporter l'adresse que vous avez l'intention de déclarer comme résidence. Il n'est pas nécessaire que quelqu'un réponde de vous. Vous signez simplement le formulaire et jurez (déclarez solennellement) que c'est vrai.

Preuve d'identité

Pour voter, il faut montrer une preuve de son nom et de sa résidence. Quand vous allez voter, vous pouvez montrer une pièce d'identité indiquant votre nom et votre adresse, comme une facture de service public ou un permis de conduire. Une liste des documents acceptés se trouve sur <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/votre-administration-municipale/elections/exigences-en-matiere-didentification-des>.

Vous n'avez pas de pièce d'identité? Pas de problème.

Vous pouvez remplir un formulaire de *Déclaration d'identité* que vous pouvez télécharger sur <http://www.makingvotescount.ca/#!ressources/c1920> et l'apporter avec vous. Vous pouvez aussi obtenir le formulaire au lieu de scrutin. Il n'est pas nécessaire que quelqu'un réponde de vous. Vous signez simplement le formulaire et jurez (déclarez solennellement) que c'est vrai.

Vous ne savez pas trop où voter? Pas de problème.

Visitez ottawa.ca et entrez l'adresse que vous avez l'intention de déclarer comme résidence, et on vous indiquera où aller voter lors du vote par anticipation ou le jour du scrutin (le 27 octobre).

Pour plus d'informations, contactez le Bureau des élections au 613-580-2660.